



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Direction Départementale des Territoires.

SEPTEMBRE 2017

Service aménagement durable, urbanisme, risques
Pôle prévention des risques, gestion de crise

Plan de Prévention des Risques Naturels Inondations

Commune de LONGLAVILLE

zonage PPRi de la Chiers (ouvrage totalement obstrué)

Plan annexé à l'arrêté préfectoral du 11 OCT. 2017
approuvant le PPRi

Le Préfet

Philippe MAHÉ

échelle : 1/5 000

Conception : DDT54/ADUR/PPH BRIEY
Source : BD Parcellaire®IGN - 2013/ SIAC
Étude SCEOM - 2007
P : mester/risques/DONNEES/
1_REGLEMENTAIRE/INONDATIONS/
2017_00_PPR/LOGLAVILLE/TABLES/
zonage20171110_Longlaville_Signe
zonage.wor

Conditions d'utilisation.

* Cette carte fait partie d'un P.P.R. (loi n°95-101 du 02/02/1995).
* Elle prend en compte les risques connus à la date d'approbation du PPR

* Le fond cadastral sur lequel elle est dessinée fait l'objet d'un droit réservé.
Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la responsabilité de l'administration.

LEGENDE

- Zone R : Préservation
- Zone B : Protection
- Zone V : Prévention

200,00
Cote de crue de référence "m NGF"

